



**pix+Édu**  
**Utiliser les parcours thématiques  
dans la formation  
au et par le numérique**

## Une certification-formation

Le dispositif national Pix+ Édu vise à renforcer la culture numérique professionnelle des personnels enseignants et d'éducation

La loi du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique inscrit une attestation des compétences numériques professionnelles dans le Code de l'éducation (art. L. 312-9). Les enseignants volontaires peuvent également envisager de valoriser les compétences acquises à travers la certification Pix. Celle-ci est organisée par la DRANE. D'une durée d'1h45, cette certification porte sur les 16 compétences du CRCN.

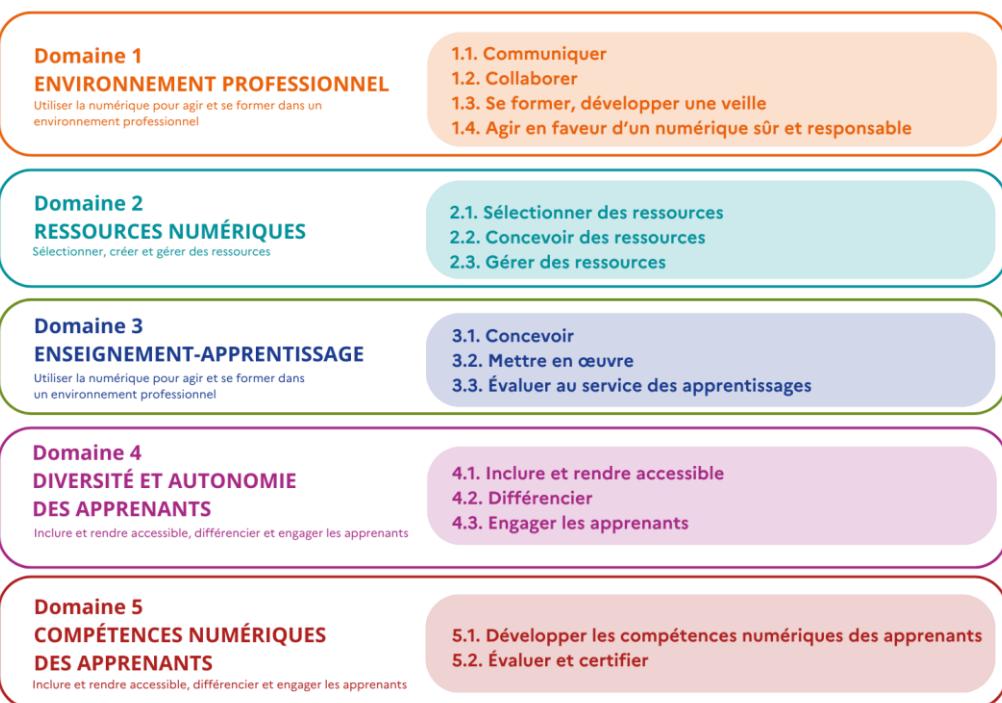
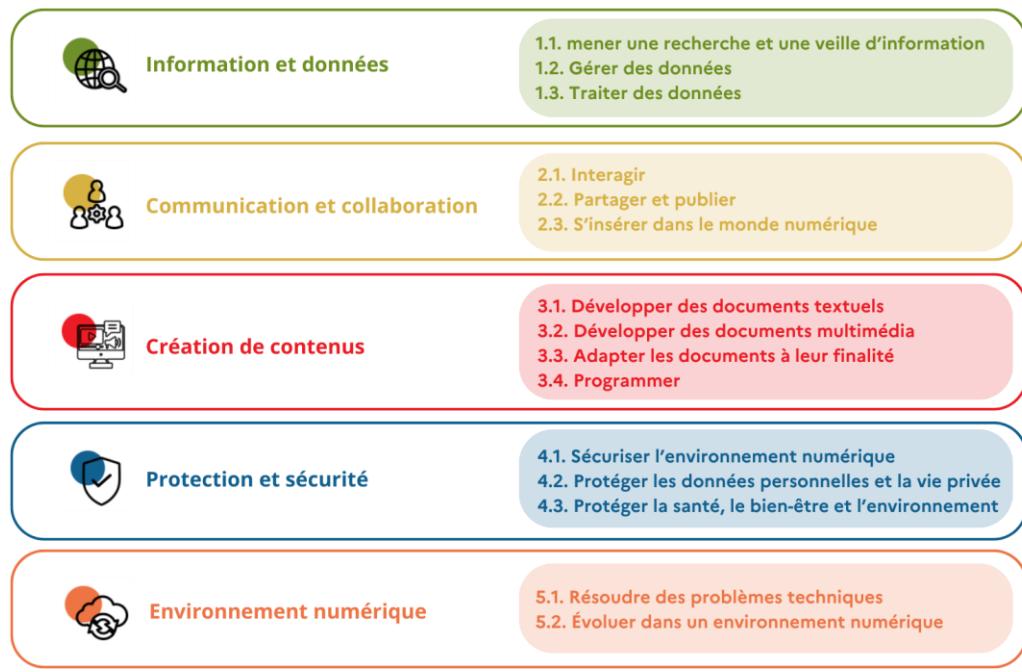
Il serait réducteur de penser Pix+ Édu en termes de pure certification. La certification est le possible achèvement de ce qui reste un parcours d'auto-formation. En effet, toutes les étapes que nous vous présentons sont des jalons où vous découvrez de nouvelles thématiques sur la pédagogie numérique, en même temps que vous êtes accompagnés pour profiler vos besoins de formation. Le chemin est au moins aussi important que la destination.

► En savoir plus sur Eduscol « [Développez vos compétences numériques avec Pix+ Édu](#) »

## CRCN et CRCN-Édu : deux référentiels qui définissent les compétences numériques et leurs niveaux de maîtrise

Les parcours d'entraînement de Pix+ Édu sont découpés entre la partie CRCN et la partie CRCN-Édu, elle-même subdivisée en domaines. Il est tout à fait possible de s'entraîner à partir de ces campagnes par domaines.

Le CRCN s'intéresse aux compétences transverses, mais pas forcément professionnelles. Le CRCN Édu est l'ensemble des compétences numériques que les enseignants et formateurs doivent acquérir pour enseigner au et par le numérique de manière pertinente. Leur différenciation est expliquée dans l'article principal sur Pix+ Édu.



# Les parcours thématiques : une approche par intention ou nécessité pédagogique

Les parcours Pix+ Édu sont également déclinés selon des thèmes.  
Il s'agit du même panel de questions, mais organisé de façon différente.



## Adapter les documents

Permet de développer les compétences de collaboration et de communication transverses et professionnelles

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| 3.3 Adapter les documents à leur finalité | 2.2. Concevoir des ressources     |
|   | 4.1. Inclure et rendre accessible |
|   | 4.2. Différencier                 |



## Culture numérique

Permet de développer les compétences liées à la gestion de données, aux connaissances de l'environnement numérique ainsi qu'au développement et évaluation des compétences numériques des apprenants

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |  |   |
|--|---|
| 1.1. Traiter des données                   | 3.3. Évaluer au service des apprentissages                |
| 3.4. Programmer (1er degré)                | 5.1. Développer les compétences numériques des apprenants |
| 5.1. Résoudre des problèmes techniques     | 5.2. Évaluer et certifier                                 |
| 5.2. Construire un environnement numérique |   |



## Réaliser une veille

Permet de développer les compétences liées à la recherche d'information et la sélection des ressources pédagogiques; permet d'apprendre à réinvestir les résultats de la recherche dans ses pratiques numériques

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |  |   |
|--|---|
| 1.1. Mener une recherche et une veille d'information | 1.3. Se former, développer une veille                   |
|  | 1.5. Adopter une posture ouverte, critique et réflexive |
|  | 2.1. Sélectionner des ressources                        |



## Créer des supports pédagogiques

Permet de développer les compétences liées à la création de documents mais aussi à la conception pédagogique et à la mise en oeuvre de ces contenus

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| 3.1. Développer des documents textuels   | 3.1. Concevoir              |
| 3.2. Développer des documents multimédia | 3.2. Mettre en oeuvre       |
|  | 4.3. Engager les apprenants |



## Numérique et sécurité

Permet de développer les compétences liées à la sécurisation, à la protection de la santé et de l'environnement

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |   |   |
|---|---|
| 4.1. Sécuriser l'environnement numérique                | 1.4. Agir en faveur d'un numérique professionnel sûr et responsable |
| 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée |   |
| 4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement |   |



## Communiquer et collaborer

Permet de développer les compétences de collaboration et de communication transverses et professionnelles

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |  |                  |
|--|------------------|
| 2.1. Interagir                         | 1.1. Communiquer |
| 2.2. Collaborer                        | 1.2. Collaborer  |
| 2.3. S'insérer dans le monde numérique |                  |



## Gestion et partage de ressources

Permet de développer les compétences liées à la gestion de données et de ressources mais également à la publication et au partage en ligne

**Compétences du CRCN** **Compétences du CRCN-Édu**

- |                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| 1.2. Gérer des données   | 2.3. Gérer des ressources |
| 2.2. Partager et publier | 3.2. Mettre en oeuvre     |



## Dans quel cadre utiliser ces parcours ?

Les intitulés de ces parcours sont plus pragmatiques, et sont tout indiqués comme supports de formation auprès des enseignants. Cela peut se faire dans de nombreuses situations (formations Pix à l'INSPÉ, projet d'établissement nécessitant des pré-requis, et toujours l'auto-formation à des fins personnelles).

Ces parcours offrent moins de questions que les parcours par domaines, et sans commune mesure avec le parcours global du CRCN. Ce sont donc des supports plus agiles et ciblés.

## « Les incontournables » : les nouvelles attestations de participation

Depuis la rentrée 2025, le dispositif Pix+Édu permet d'obtenir des attestations pour chacune des compétences numériques professionnelles. Les candidats ayant réussi à 50% des parcours thématiques disponibles au niveau national, se voient délivrer une attestation de participation intitulées « Les incontournables ».



L'accès à ces parcours et ces attestations se fera via un nouveau parcours magistère qui arrivera dans les mois à venir. Le parcours actuel sur l'espace Magistère dédié reste ouvert à tous en auto-inscription : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2969>



Pour connaître tous les détails de la certification sur la page dédiée de notre site Internet ou rapprochez-vous de l'Ambassadeur Pix+ Édu DRANE Bourgogne-Franche-Comté : **Yann LEFEBVRE**, [yann.lefebvre@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:yann.lefebvre@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)